



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Comprimés iode

Question écrite n° 45185

Texte de la question

M. Antoine Savignat appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les stocks français de comprimés d'iode stable, utilisés dans le cadre d'accidents nucléaire, ainsi que sur la politique d'approvisionnement de la France en cas d'urgence et ses modalités de distribution. La crise du covid-19 a montré le manque d'anticipation de l'État avec une gestion déficiente des stocks de masque, de certains médicaments et appareils médicaux. C'est pourquoi et pour ne pas revivre un nouvel épisode de pénurie d'équipements de protection face au caractère hautement vital et stratégique d'une telle situation, il souhaiterait savoir si le Gouvernement dispose de stocks suffisants et connaître le nombre exact de comprimés non périmés d'iode stable disponible. Tous les moyens sont-ils bien mis en œuvre pour permettre de couvrir tous les besoins de la population française ? Il l'interroge également sur les délais de fabrication de ces doses en cas de besoin.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Savignat](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45185

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2022](#), page 2195

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)